

Capsulotomie au laser YAG

Enregistrez-vous au kiosque libre-service qui se trouve dans l'entrée principale de l'édifice Centennial ou Dickson de l'établissement Victoria General.

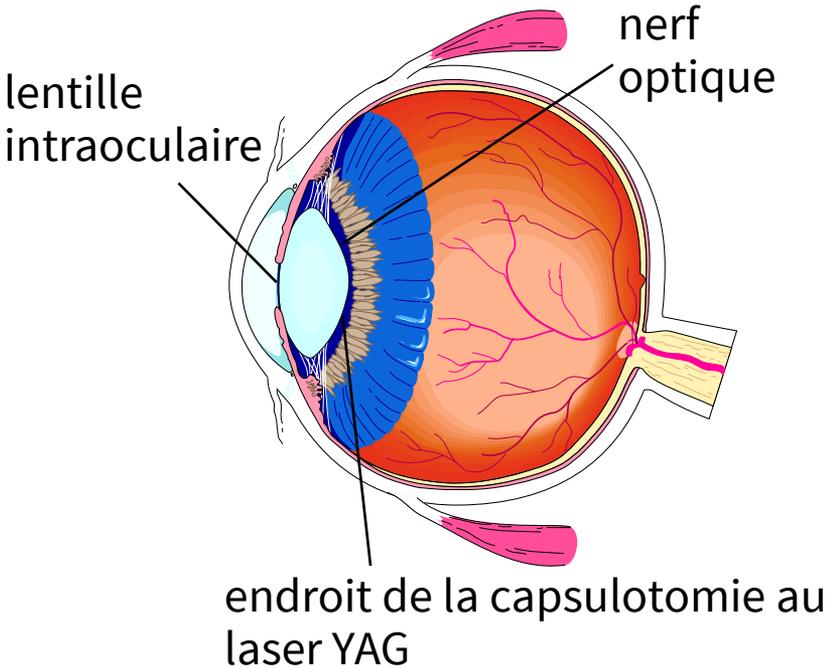
Rendez-vous ensuite au Eye Care Centre de l'édifice Centennial, 2A.

Capsulotomie au laser YAG

On parle d'une cataracte quand le cristallin de votre œil devient trouble ou opaque avec le temps. Le cristallin se trouve dans une capsule (ou enveloppe transparente). Pendant la chirurgie, le cristallin opaque est enlevé, mais la capsule demeure en place. Une lentille intraoculaire est placée à l'avant de la capsule.

Jusqu'à la moitié des capsules des personnes qui ont subi une chirurgie pour la cataracte deviendront brumeuses elles aussi. Quand cela se produit, la vision devient trouble. Cette opacité peut être traitée au moyen d'un laser YAG (pour yttrium aluminum garnet en anglais - grenat d'yttrium et d'aluminium en français).

Le laser YAG est utilisé pour faire une ouverture dans la capsule (capsulotomie), comme lorsque l'on fait un trou dans une pellicule d'emballage en plastique. La vision est généralement plus claire 1 à 2 journées après le traitement.



Comment me préparer à la capsulotomie au laser YAG?

- Mettez vos gouttes et prenez vos médicaments comme d'habitude.
- Prenez vos repas comme d'habitude avant de vous rendre au Eye Care Centre. Vous pouvez aussi apporter une collation.
- Apportez toutes vos gouttes ophtalmiques et tous vos médicaments ou la liste de leurs noms au Centre.

- Nous vous suggérons d'amener quelqu'un avec vous pour que cette personne puisse vous ramener à la maison. **Vous ne devez pas conduire pendant au moins 4 heures.**
- Prévoyez être au Centre pendant environ 2 heures.

Que se passe-t-il pendant la capsulotomie au laser YAG?

- Nous vous demanderons de signer un formulaire de consentement.
- Le traitement prendra entre 5 et 10 minutes.
- Nous vous mettrons des gouttes pour dilater votre pupille (la rendre plus grande). L'ophtalmologiste (médecin spécialiste des yeux) pourra ainsi bien voir la capsule.
- Nous vous demanderons de vous asseoir à un microscope, semblable à celui utilisé au cabinet de votre ophtalmologiste.

- Nous mettrons des gouttes anesthésiques dans votre œil. Cela évitera l'inconfort causé par la lentille de contact spéciale qui sera mise dans votre œil. La lentille gardera vos paupières ouvertes et grossira la région traitée.
- Nous vous demanderons de placer votre tête sur le microscope en utilisant une mentonnière et en appuyant fermement votre front à l'avant, sur une bande étroite.
- L'ophtalmologiste placera une lentille de contact spéciale dans votre œil pour garder vos paupières ouvertes et grossir la région traitée.
- Vous verrez une lumière rouge et vous entendrez un léger bruit de claquement près de votre tête. Ça ne sera pas douloureux. Essayez de ne pas vous laisser surprendre par le bruit de claquement.
- Après le traitement, votre vision sera floue. Elle devrait devenir plus claire au cours des 4 heures qui suivent.

À quoi m'attendre après le traitement?

- Continuez à mettre toutes vos gouttes ophtalmiques et à prendre vos médicaments normalement.
- Votre ophtalmologiste pourrait vous demander d'utiliser de nouvelles gouttes anti-inflammatoires pour réduire l'enflure. Mettez-les selon ses instructions.
- Vous pouvez faire toutes vos activités habituelles.

Quelles sont les complications possibles du traitement?

- La capsulotomie au laser YAG est une intervention très sécuritaire et les complications sont rares.
- La capsulotomie au laser YAG cause toujours de l'inflammation (enflure). Vos yeux seront donc rouges, irrités et sensibles à la lumière. Habituellement, cela disparaît en quelques jours. Très rarement, si l'inflammation continue, elle peut causer de l'enflure dans le centre de la vision (œdème maculaire cystoïde) ou sur la partie avant de l'œil (œdème cornéen).

- Rarement, la capsulotomie au laser YAG peut entraîner une augmentation de la pression dans l'œil. Ce problème est habituellement traité au moyen de gouttes ophtalmiques ou de médicaments oraux (par la bouche) et disparaît généralement avec le temps. Très rarement, cette pression peut continuer et exiger une chirurgie.
- L'effet secondaire le plus courant de la capsulotomie au laser YAG est la présence de corps flottants. Les corps flottants sont de petites lignes et taches noires qui apparaissent dans votre champ de vision. Ils disparaissent habituellement après quelques jours.
- La capsulotomie au laser YAG peut augmenter le risque de décollement de la rétine (elle se sépare) après l'opération pour les cataractes. Informez votre ophtalmologiste si vous avez un des symptômes suivants :
 - › des ombres donnant l'impression d'avoir un rideau dans votre vision périphérique (de côté),
 - › des corps flottants ou jets de lumière vifs qui persistent.

Notes :

Vous avez besoin d'autre information sur des questions de santé?

Vous trouverez la présente publication et toutes nos autres ressources à l'intention des patients à <https://library.nshealth.ca/PatientEducation> (en anglais seulement). Communiquez avec la bibliothèque publique de votre région pour obtenir des livres, des vidéos, des magazines et d'autres ressources. Pour plus d'information, allez à <http://library.novascotia.ca/fr>. Vous pouvez parler à une infirmière autorisée en Nouvelle-Écosse en tout temps, en composant le 8-1-1. Vous pouvez aussi consulter le <https://811.novascotia.ca/?lang=fr>. Pour découvrir d'autres programmes et services offerts dans votre collectivité, composez le 2-1-1 ou allez à <http://ns.211.ca> (en anglais seulement).

*Santé Nouvelle-Écosse fait la promotion d'un environnement sans fumée, sans vapeur et sans parfum.
Nous vous remercions de ne pas porter ni utiliser de produits parfumés.
www.nshealth.ca*

Préparation : Eye Care Centre

Illustration : LifeART Super Anatomy 1 Images, Copyright © 1994, TechPool Studios Corp. USA

Conception : Services de la bibliothèque de Santé Nouvelle-Écosse

Les renseignements contenus dans la présente publication sont fournis uniquement à titre d'information et d'éducation. Ils ne remplacent pas les conseils médicaux ou les soins de santé offerts par un professionnel de la santé. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.

FF85-1947 © Mai 2021 Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse

Les renseignements contenus dans la présente publication sont mis à jour tous les trois ans ou au besoin.